Une Eglise Souillee.

Dimanche dernier, devait avoir lieu, à St. Ignace de Loyola, comté de Berthier, une élection de marguillier. Les deux candidats sur les rangs étaient Messieurs Michel St. Martin et Henri Lincourt. Après la messe, M. le curé fit enlever le St. Sacrement et il se plaça en avant du choeur. Il dit à ses paroissiens que l'élection d'un marguillier devait se faire, et il les invita à présenter leurs candidats. Un des paroissiens demanda alors à M. le curé de quelle manière devait ce faire cette élection, et celui-ci a répondu qu'elle se ferait d'après le dernier jugement rendu par l'hon. juge Ouimet, le 22 décembre dernier, lors de la contestation de l'élection de M Didace Guèvremont, à savoir, d'après les usages suivis dans le comté de Berthier, depuis un temps immémorial. Ces usages veulent que tout chef de famille, tout homme marié, ait le droit de prendre part à cette sorte d'élection. Plusieurs paroissiens répondirent alors à M. le curé que le jugement de l'hon. juge Ouimet était rappelé devant la Cour d'Appel, et que l'élection devait se faire comme la première qui avait eu lieu; que tout propriétaire, tout franc-tenancier, aurait le droit de voter. M. le curé dit qu'il ignorait qu'on en eut appelé du jugement du 22 décembre, et qu'alors la majorité devait décider comment procéder à la présente élection.

C'est alors que quelques paroissiens firent irruption dans le choeur et essayèrent d'enlever des mains du curé les livres contenant les noms des voteurs. Il se produisit alors un grand tumulte. M. le curé fut reconduit jusqu'à la sacristie, où il demeura, tandis que dans l'église, on se culbutait en se donnant des taloches dont plusieurs personnes gardent encore les marques. On va jusqu'à dire que quelques-uns se servirent de bâtons mais notre correspondant n'a pu vérifier ce fait.

Cette bataille dura plus d'un quart d'heure, et finalement, l'église fut évacuée. Les combattants continuèrent encore en dehors à s'infliger des coups de poings et de pieds.

Les partis sont très excités et un certain nombre d'entre les paroissiens veulent que le curé actuel quitte la paroisse, ou ils n'iront plus dans cette église.

Le résultat de cette affaire a été que le jour de l'an, il n'y a pas eu de messe ni de vêpres, et qu'il n'y en aura pas tant que l'église n'aura pas été purifiée, nous dit-on.

